

aménagement urbanisme

De: Isabelle Bapt <isabelle.bapt1@free.fr>
Envoyé: mardi 29 octobre 2019 10:03
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: révision du PLUI - bois de la Gabillère

A l'attention du Commissaire Enquêteur

Bonjour,

La préservation de notre environnement et de la biodiversité est un enjeu majeur pour l'avenir de nos enfants et de notre planète.

A cet égard je souhaite que le classement du Bois de la Gabillère (actuellement en zone N) puisse être revu, au vu des dernières études faune et flore effectuées par la SEPANT et la LPO.

Cordialement,

Isabelle BAPT
12 rue de Pont
58170 LUZY